

DÉPARTEMENT

PUY-DE-DÔME

COMMUNE :

SAINTE-VICTOR-MONTVIVANEIX

Communes de moins de 1 000 habitants

ARRONDISSEMENT

THIERS

# TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT)

Effectif légal du conseil municipal

11

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-1 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints. Est également adressée au préfet dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
Maire	M.	FAYET Serge	10/12/1962	25/05/2020	11
Premier adjoint	M.	BONNET Marc	13/05/1965	25/05/2020	4
Deuxième adjoint	Mme	PÉRI Sandrine	21/10/1989	25/05/2020	7
	Mme	GARNIER Anne-Marie	23/03/1950	15/03/2020	105
	Mme	GORIN Caroline	27/05/1978	15/03/2020	101
	Mme	MALSCH Barbara	23/11/1985	15/03/2020	101
	M.	PUPIN Jean-Michel	09/08/1966	15/03/2020	100
	M.	BUN Stéphane	18/09/1973	15/03/2020	100
	M.	SALAS Jean-François	20/06/1957	15/03/2020	99
	Mme	BARTON Sarah	20/02/1959	15/03/2020	96
	M.	DUZÉLIER Didier	09/07/1963	15/03/2020	93

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,

A. Sainte-Victor-Montvivaneix, le 25 mai 2020

<sup>1</sup> Préciser : maire, adjoint, numéro d'ordre de l'adjoint ou conseiller.